© Shutterstock

ILS L'ONT FAIT

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Conseil départemental de la Somme

150 BÉNÉFICIAIRES DU RSA SENSIBILISÉS AUX GESTES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS EN 2014 ET 2015

SOCIAL
ENVIRONNEMENT
EMPLOI - FORMATION

Convergence d'intérêts pour la réalisation de l'action

En 2011, la direction générale adjointe (DGA) Développement des territoires, met en œuvre un plan départemental de prévention des déchets (PLPD). Il vise notamment à **sensibiliser différents publics cibles aux gestes de réduction des déchets, dont les bénéficiaires du RSA.**

Par ailleurs, en 2013, dans le cadre du programme départemental d'insertion 2012-2014, la DGA Solidarités met en place des **modules d'insertion sociale** (MIS). Ces modules, animés par des associations prestataires, constituent des espaces d'expression et d'échanges visant à rendre autonomes les bénéficiaires du RSA dans la gestion de leur quotidien. Elle vise aussi à les accompagner dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours d'insertion.

Aussi en 2013, le sous-module « vie quotidienne » a intégré la **sensibilisation aux gestes de réduction des déchets présentant un bénéfice économique**, avec notamment, sur certains territoires, la visite d'installations de traitement de déchets ou de structures d'insertion de type recycleries.

Contacts

- **Conseil départemental 80 :** f.picot@somme.fr
- **ADEME :** aline.blin@ademe.fr

somme LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réseau A3P™

LES BÉNÉFICES

- **La sensibilisation à la prévention de nouveaux acteurs relais (animateurs des associations prestataires)** qui connaissaient peu la thématique prévention des déchets.
- **Effet d'entraînement de nouvelles actions :** une réflexion est en cours au sein de la DGA Solidarités sur une nouvelle utilisation de la thématique prévention des déchets dans le cadre des jardins collectifs du Conseil départemental.
- **Les EPCI porteurs de plans locaux de prévention des déchets sont associés à la démarche.** Les animateurs du MIS sont mis en relation avec les animateurs du PLPD.

	Une logique gagnant-gagnant		
	ACTEURS	ENJEUX	ACTIONS
POLITIQUE PRÉVENTION DES DÉCHETS	DGA Développement des territoires, direction de l'Environnement	Sensibiliser un public cible connu comme difficile à mobiliser sur le thème de la prévention des déchets	→ Formation des associations → Création d'outils de sensibilisation avec les EPCI → Élaboration d'une charte d'engagement
POLITIQUE SOCIALE ET D'INSERTION	DGA Solidarités, direction de l'Insertion et du Logement, associations prestataires, EPCI ayant un PLPD sur le territoire	Accompagner les bénéficiaires de minima sociaux à la gestion de leur budget et les sensibiliser au développement durable	→ Intégration dans le marché « Module d'insertion sociale » d'une clause sur la sensibilisation aux gestes de réduction des déchets → Formation des bénéficiaires de minima sociaux et organisation de visites de sites → Contribution à la formation des bénéficiaires de minima sociaux

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- **Un travail collaboratif entres les deux DGA** via le porteur de projet du plan départemental de prévention des déchets et la chargée de projet Insertion sociale pour bien définir le projet.
- **La gouvernance :** une construction commune sur l'approche pédagogique du public cible entre l'animateur du PLPD, les EPCI et les associations prestataires.
- **Une charte d'engagement aux gestes de prévention des déchets, développée en collaboration avec les EPCI,** proposée aux bénéficiaires de minima sociaux à la fin de chaque animation afin de formaliser leur engagement dans la démarche.

Consultez
les autres fiches